



# EB

## PERMIS DE CONDUITE BE

VALIDITE ET RENOUELEMENT

### PERMIS BE AVANT LE 3 JUIN 2016

Vous avez passé la catégorie BE avant le 3 juin 2016 :

Vous n'avez pas de visite médicale à passer pour prolonger la validité de votre permis, ni démarche administrative à accomplir, qu'elle que soit la date de validité inscrite sur votre permis.

(source : Service-Public.fr)

### LE PROLONGEMENT DE SON PERMIS DE CONDUIRE

A l'exception des permis du groupe lourd (catégorie C, C1, C1E, CE, D1, D, D1E et DE), tous les autres permis de conduire délivrés depuis septembre 2013 sont Valables 15 ans à partir de la date de délivrance. Les personnes qui possèdent l'ancien format de permis (papier rose) devront le renouveler à partir de janvier 2033.

Les renouvellements consisteront en une simple démarche administrative.

Ces renouvellements permettront d'actualiser votre adresse ainsi que votre photo.

(source : Service-Public.fr)

### LA VISITE MEDICALE EST SUPPRIMEE POUR LES PERMIS BE OU EB DEPUIS LE 3 JUIN 2016

#### DECRET 2016-723 DU 31 MAI 2016

Le décret 2016-723 précise que la visite médicale est supprimée pour obtenir ou renouveler le permis remorque BE (remorque de plus de 750 kgs) depuis le 3 juin 2016. Le règlement était devenu caduque depuis que le permis remorque EB alors simple visite médicale avant 2000 était devenue un permis à part entière avec un examen, et la réforme du 19 janvier 2013 instaurant une formation B96 sans visite médicale.

Si pour ceux qui préparent désormais le permis EB, la nouvelle réglementation évite simplement le passage devant un médecin agréé, la mesure est particulièrement importante pour ceux qui détiennent déjà ce permis BE ou EB et qui devaient passer cette visite médicale tous les 5 ans.

### RENOUELEMENT DES PERMIS

#### VALIDITE D'UN PERMIS BE OU EB

Suite à cette modification, le ministère de l'Intérieur a été questionné sur ce point précis et la réponse est claire :

- Un permis BE ou EB reste valide même avec une visite médicale non prorogée.

La DSCR précise : l'usager ne doit plus faire de demande de prorogation de cette catégorie. Les forces de l'ordre ont été informées qu'à compter du 3 juin 2016, un permis BE ou EB assorti d'une visite médicale non prorogée ou d'une aptitude médicale de 5 ans est parfaitement valide.

## Exemple de validité



Avec l'obligation de la visite médicale pour les permis EB, la validité des supports délivrés avant le 3 juin 2016 étaient de 5 ans et non 15 ans. Sur cet exemple de permis délivré le 15 mai 2016 le titre est valide jusqu'au 15 mai 2021. En réalité il est désormais valable jusqu'au 15 mai 2031. (Décret n° 2016-723 du 31 mai 2016 modifiant les conditions d'obtention des catégories A et BE du permis de conduire)

